



Cfdt:

ADEME

www.cfdt-ademe.fr

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CLIMAT SOCIAL
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

ÇA S'EST DIT... EN DP

LE 29 MARS 2018

AVERTISSEMENT : Toute ressemblance avec des personnes existantes est inévitable, mais indépendante de notre volonté !

Des nouvelles de Fairway : plein de choses encore à faire, ouais !

Pas mal de sujets relatifs à la gestion du personnel qui ont été abordés à cette réunion sont en fait liés à... Fairway. Ce raccourci mérite une petite explication. Suite à la note relative à la **gestion des contrats en alternance** qui vient de paraître, les DP se sont demandés si, à Fairway, les postes de travail étaient bien dimensionnés pour accueillir ce type de contrat et si les bureaux n'allaient pas être en alternance non plus, car seuls les effectifs CDI ont dimensionné l'espace.



La direction a répondu qu'il lui était difficile de faire des prévisions sur les recrutements à venir (CDI, MAD, alternance, CDD, etc.) mais qu'elle s'assure, avant tout recrutement, que la personne aura un poste pour travailler. Encore heureux !

Cette réponse pose néanmoins la question de la réversibilité des solutions d'aménagement de Fairway, ou

comment moduler les espaces au gré des recrutements ou des affectations ? (question posée par le CHSCT notamment). D'après ce qu'on a compris, **il ne sera plus possible de bouger les bureaux à Fairway** pour la raison toute bête - et c'est pas du vent, des circuits de circulation d'air.

On a appris au passage que le restaurant serait bien un peu plus cher qu'à Vicat... mais qu'en revanche selon arithmétique et probabilités, il n'y aurait pas de file d'attente donc pas besoin de se pencher sur la question des 45 min minimum entre deux badgeages.

Mais selon les propos du directeur de la DIAL, grâce à Fairway, toute personne le souhaitant aura un PC portable d'ici 2019, afin de permettre « *le télétravail, la mobilité, et la connexion sur les sites de travail tels que Fairway* ».

Au passage, on apprend que pour délester **les open-spaces** (enfin pourquoi diable faudrait-il donc délester ces nouveaux bureaux paradisiaques et conviviaux ?), **qui pourront regrouper jusqu'à 27 salariés**, il sera créé des zones de « calme » de 4 postes, des zones de lecture, etc. Ne manquent plus que des zones télé, des zones baby-foot/fléchettes ~~voire une salle de shoot~~, et la direction pourra alors vraiment nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Au sujet du jour « off » imposé aux salariés ... on a bien essayé de suggérer qu'il le soit sous forme de MA48

tant qu'elles existent encore... mais il semblerait que la direction préfère imposer une RTT !

Quant au déménagement, il aura lieu le 15 juin. La DIAL a mis le paquet paraît-il sur les déménagements, dont celui de Paris, le directeur nous ayant en séance gratifié de la lecture de la liste des personnes qu'il a mobilisées sur ce sujet. C'est pas qu'on s'en fichait, mais on demandait juste à la direction de ne pas réitérer la plaisanterie de la Franche-Comté où le déménagement s'est soldé par une somme atterrante de dysfonctionnements et de travaux d'urgence... On a donc appris qu'un bon déménagement c'est comme une grossesse... ça dure 9 mois et on espère que l'accouchement se passera sans douleurs !



Véhicules électriques : y'a des limites donc y'a plus de bornes !

Les critères d'éligibilité pour se faire subventionner les bornes de recharge électrique sont apparemment tellement compliqués que les DP n'ont rien compris à la réponse de la direction, à la question de savoir si l'ADEME

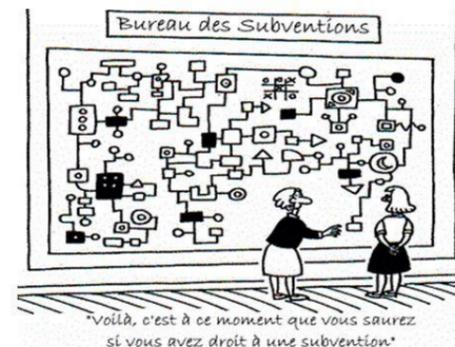


avait demandé à bénéficier de subventions pour les équipements de recharge de son parc de voitures électriques.

Mais il paraît que c'est normal, et que c'est à cause d'un décret dont la direction nous donnera la référence pour qu'on aille le consulter.

On a quand même compris que ça pouvait marcher pour tous les vieux bâtiments si c'est une nécessité, et que ce n'était pas possible dans les bâtiments neufs parce que c'est une obligation réglementaire (cf. le décret en question), et pas possible non plus si la borne disjoncte et qu'il faut la remplacer.

Du coup, pour obtenir des subventions, c'est le propriétaire du véhicule électrique (l'ADEME) qui risque de disjoncter !



CSG = Cerise Sur le Gâteau

mais pour les fonctionnaires !

Quand ça arrange l'état, l'ADEME est un établissement public, mais quand ça ne l'arrange pas, c'est un établissement sous tutelle.



Donc les discussions sont engagées depuis un petit moment, mais n'ont pas encore abouti.

Tout comme la direction, la Cfdt espère bien que cette compensation va être accordée par Bercy.



Les grands perdants de la réforme des Cotisations Sociales

ET POURQUOI ON SERAIT LES SEULS ACTIFS À NE PAS AVOIR DE COMPENSATION À LA HAUSSE DE LA CSG ?

VOUS NE TRAVAILLEZ PAS POUR L'AMOUR DE L'ART ?



La direction nous dit qu'elle discute toujours avec « les tutelles » (Bercy quoi) pour compenser la perte de salaire liée à l'augmentation de la CSG intervenue en janvier. Et pourtant le président Macron l'avait promis...

Arithmétique de covoiturage

Il était une fois une salariée qui voulait faire faire des économies à son entreprise, l'entreprise présentant parfois des défauts de trésorerie et réduisant souvent, l'automne venu, le budget de déplacement de ses employés. Lors d'un voyage à Paris, cette salariée, fort soucieuse de la bonne gestion des deniers de son entreprise, décida de revenir chez elle grâce au covoiturage d'une connaissance, plutôt que par le train, ce qui lui coûta 14 € pour participation aux frais d'essence, de péage et d'usure de la voiture de son amie.

De retour chez son patron, elle s'empressa de demander remboursement.

Mal lui en prit, son employeur refusa tout net de lui rembourser cette **dépense extraordinaire**.

Morale de l'histoire : quand le nanti s'enrichit c'est le génèreux qui a les poches vides.

Le problème à résoudre :

- Si l'on sait que le voyage en voiture a coûté 0,625 fois le prix du voyage en train, combien coûte le voyage en train ?

- Combien l'employeur aurait-il économisé, pour ce voyage, s'il acceptait le covoiturage pour les missions professionnelles de ses employés ?

- Pourquoi l'employeur refuse-t-il de rembourser la salariée ?

La CFDT ramassera les copies de la direction à la prochaine réunion DP et lui attribuera, qui sait, peut-être une bonne note ? !

Enfin bon, nous on dit ça mais c'est pas comme si à l'ADEME on encourageait le covoiturage, hein ? Là oui, on aurait l'air bête de ne pas s'appliquer ce qu'on vend !



À la DICOF, ça ressemble de plus en plus à « Desperate Housewives »

La situation à la DICOF n'est pas catastrophique mais s'en rapproche dangereusement.

Après 1 an ½ de réflexions, de séminaires, de *coworking*, de *world cafés*, de travail acharné sur des *quick win*, des *templates* ou des *sticky walls*, force est de constater que les équipes sont au bout du rouleau (de *paper board*).

Résultat des courses : **une grosse alerte unanime des 3 syndicats, portée par la CFDT**.

La DRH a bien tenté de minimiser la chose mais n'a pas tenu longtemps devant l'évidence **des arrêts de travail**,

des surmenages, des dysfonctionnements, départs, etc.

Cette situation a un effet boomerang sur l'ensemble de l'agence, la DICOF ayant un rôle transversal évident.

Une réaction de la direction générale et de la présidence, à la hauteur des enjeux, nous paraît plus qu'urgente, ce dont nous ne doutons pas un instant puisque notre nouveau président « accorde une importance toute particulière à la voix des représentants du personnel. »



Prochaine réunion : à Paris, où les DP se réuniront le jeudi 26 avril 2018

Toujours à votre disposition, vos délégués du personnel CFDT

Daniela HOUPILLART

Valbonne

Isabelle MIGLIORE

Valbonne

Brigitte ROBIN

Angers

Sophie ROLANT

Valbonne

Denis TAPPERO

Paris

Olivier THEOBALD

Angers

Virginie LEMBAYE

Angers

Frédéric BLONDEL

Angers

Sandrine CARBALLE

Valbonne

Alice GUEUDET

Angers

Damien JULIENNE

Angers

François-Renaud SIEBAUER

DR PACA

... et pour nous écrire : cfdt@ademe.fr

retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cfdt-ademe.fr/>

Et sur twitter : [@cfdtademe](https://twitter.com/cfdtademe)